

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1982

78 – YVELINES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Ventes et cessions

842 896 441 RCS Versailles.

EV CONSEIL.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 100.00 EUR.

Adresse : 1, Rue Magloire Douville, 78270 Cravent.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF BERENICE CONSEIL Société par actions simplifiée Au capital de : 15 000,00 EUR Siège social 117 Avenue Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 852 327 659 RCS Nanterre, est société bénéficiaire EV Conseil Société à responsabilité limitée Au capital de : 100,00 EUR Siège social 1 Rue Magloire Douville 78270 Cravent N° RCS 842 896 441 RCS Versailles, est société apporteuse Actif : 113 200,00 EUR Passif : 14 057,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : En vue de rémunérer l'apport net fait à BERENICE CONSEIL, celle-ci procèdera à une augmentation de capital de 2.410 € par l'émission de 241 actions de 10 € chacune, entièrement libérées, qui seront attribuées à EV CONSEIL. La société EV CONSEIL souhaite notamment apporter à la société BERENICE CONSEIL une branche complète et autonomie d'activité de conseils dans les domaines des ressources humaines en général et du recrutement en particulier, de la stratégie, du développement commercial et de l'optimisation opérationnelle. Montant prévu de la prime de apport : 96 790,00 EUR Date du projet : 02/11/2024 Date et lieu de dépôt : le 28/11/2024 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société BERENICE CONSEIL le 28/11/2024 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Versailles au nom de la société EV Conseil.